

### *La constitution*

seule idée en tête. Je dirai même au député de Parkdale-High Park (M. Flis) qu'en Pologne, les gens se battent pour avoir le droit de posséder et d'occuper ne serait-ce qu'un lopin de terre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Reid (St. Catharines):** Le droit de propriété va être refusé par cette constitution, ou plutôt il ne sera pas confirmé. Les gouvernementaux ont parlé en termes très élogieux de la déclaration des droits de Diefenbaker. «Notre parti, ont-ils affirmé, c'est celui des droits et de la constitutionnalisation.» D'accord, mais la déclaration des droits proposés par M. Diefenbaker comportait le droit à la propriété. Le projet actuel est muet à ce chapitre, et cette lacune est grave. Il est loin de la charte parfaite à laquelle on est en droit de s'attendre. Non seulement cette charte n'est pas parfaite, mais elle n'est même pas aussi parfaite que nous pourrions la faire.

Je suis né et j'ai grandi dans les prairies de la Saskatchewan. Comme beaucoup d'autres, j'ai servi mon pays en temps de guerre et en temps de paix. Je suis Canadien. Une constitution canadienne qui ne me donne pas le même droit qu'à tous les autres Canadiens de vivre, de travailler, de faire des placements, d'avoir une entreprise et surtout d'avoir des biens dans n'importe quelle partie du pays, cette constitution est déficiente et discriminatoire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Reid (St. Catharines):** Au lieu d'avoir une charte du peuple pour le peuple, on dit que c'est le gouvernement qui accorde les droits et les libertés individuelles. Mon parti, loin de partager ce point de vue, estime que les citoyens de notre pays ont des droits du simple fait qu'ils sont des êtres humains créés à l'image de Dieu. Ils ont certains droits inaliénables. Aucun gouvernement, sous aucun régime, et à plus forte raison un régime démocratique comme le nôtre, ne devrait nous enlever ces droits. Le droit à la jouissance de biens est un de ceux-là.

Ce que le gouvernement semble incapable de comprendre, c'est qu'on a beau donner une constitution au peuple, il importe de lui en donner une qu'il respecte, qu'il peut respecter pour avoir contribué en partie à l'établir ou à l'adopter. De nombreux processus sont acceptables. Mais je prétends qu'une telle charte et, à vrai dire, une constitution canadienne devraient être l'aboutissement des délibérations de nombreux représentants de toutes les couches de la société canadienne. Ce n'est que dans ces conditions que nous pourrions dire que nous avons une constitution faite par des Canadiens pour les Canadiens.

Les Pères de la Confédération avaient entrepris un travail prodigieux. Ils ont bâti un pays à partir de vastes régions incultes. Ils ont établi deux niveaux de gouvernement qui devaient travailler de concert à l'édification d'un nouveau pays. Ils avaient pour but de former l'union et ils ont bien fait leur travail. C'est à nous maintenant de maintenir l'unité.

Le gouvernement du Canada et ceux des provinces ont longtemps pensé que la Confédération leur avait profité à chacun. On ne devrait jamais saper ou diminuer la grandeur de ce pays et la diversité de sa population, car c'est dans cette diversité que réside la force même du pays. Elle crée parfois des conflits et ne se prête peut-être pas à une évolution rapide, mais ce sont là des concessions qu'il faut accepter pour le plus grand bien de tous.

Les modifications structurelles du régime politique canadien se sont toujours opérées graduellement. Au Canada, les changements n'ont jamais résulté de conflits et de la violence. Les Canadiens sont des gens patients. Ils n'accepteront pas de modifications si elles sont contraires à leurs désirs. Nous devrions ramener la constitution chez nous dès maintenant. Nous devrions, comme Canadiens, accéder formellement à l'indépendance dont nous jouissons en fait depuis longtemps. Nous aurons ensuite la possibilité, comme pays adulte et responsable, apporter les modifications que la population proposera. C'est là la véritable indépendance. C'est là la mosaïque canadienne. Les Canadiens eux-mêmes ne sont peut-être pas parfaits, mais ils méritent qu'on leur donne cette possibilité.

Peu importe la forme que prendra la résolution que notre Parlement enverra à Westminster, qu'elle soit bonne, mauvaise ou indifférente, j'ose espérer qu'on l'approuvera et qu'on nous la renverra, à nous autres, Canadiens, pour que nous puissions bâtir notre propre avenir, travailler à notre propre salut comme bon nous semble, dans l'exercice de nos responsabilités de pays souverain. Mais ce sera de la faute du gouvernement actuel s'il met le Canada et la Grande-Bretagne dans l'embaras par la nature des mesures qu'il présente.

L'histoire jugera nos actes. Je peux dire sans équivoque que je suis fier de mon chef et de mon parti, car ils ont adopté la position qui s'imposait. Je suis persuadé que la majorité des Canadiens sont de notre avis puisque, comme le disait si bien M. Diefenbaker, elle est «du côté du droit».

**Des voix:** Bravo!

**M. Laverne Lewycky (Dauphin):** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'avoir l'occasion de prendre part à ce débat. Je me montrerai conciliant et je ferai des observations constructives; je voudrais que tous les députés imitent les députés de mon parti.

Je voudrais citer un passage d'un genre de texte que mon collègue le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) adore lire, il s'agit des textes des prophètes. Le grand prophète Isaïe a dit ceci: «raisonnons ensemble». C'est ce que je vous propose.

Ce débat a divisé les députés et il a suscité une certaine rancœur mais les députés de notre parti ont décidé de raisonner de concert. Il n'est évidemment pas surprenant de voir apparaître certaines dissensions. Le chef du Nouveau parti démocratique, le député d'Oshawa (M. Broadbent) a déclaré que le pays avait déjà été divisé en 1867 et qu'il y avait eu des dissensions dans d'autres pays. Je ne trouve pas que la nature humaine change; on le remarque quand les gens restent sur leur position.

J'ai été légèrement déçu de l'arrogance et de l'absurdité manifestées par le gouvernement en certains cas. Cela ne signifie pas que nous devons être arrogants ou déraisonnables à notre tour. Je crois que nous devrions discuter ensemble. Nous pourrions le faire en cherchant un terrain d'entente, en discutant des questions sur lesquelles nous pouvons nous entendre et des moyens d'y parvenir. Je crois que nous avons trouvé certaines de ces questions, notamment celle du rapatriement. Chaque parti convient que la constitution doit être rapatriée. A titre d'exemple, je voudrais vous parler de la façon dont nous grandissons. Durant notre adolescence, nous avons probablement un permis pour apprendre à conduire une voiture et, après un certain temps, nous avons pu obtenir notre propre permis de conduire. Il en est de même du rapatriement. Nous